Branche écoles

Section Marne

03.26.88.25.53 - 51@se-unsa.org

www.se-unsa.org

A diffuser dans l'école

SE-UNSA FLASH ÉCOLES

23 mars 2007

Menu du jour :
1- Permutations informatisées :
2- De ROBIEN : vocabulaire et « leçon de mots »
3-Solidarité avec la directrice de la Maternelle RAMPAl à Paris : communiqué de l'UNSA éducation
4-Action Fonction Publique :
5- Médecine scolaire

1- Permutations informatisées :

39 collègues intègrent le département de la Marne , 43 collègues en partent . A ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction, il s'agit maintenant de procéder par exeat/inéat. A télécharger sur notre site, la circulaire de l'IA à ce sujet. Nous disposons également de modèles de lettres, n'hésitez pas à les demander.

2- De ROBIEN : vocabulaire et « leçon de mots »

De Robien persiste et signe en publiant sa circulaire sur l'acquisition du vocabulaire. Cette circulaire fait explicitement référence à « la leçon de mots » qui fleure bon la plume sergent-major et les tableaux Rossignol. Comme pour les méthodes d'apprentissage de la lecture, les projets de programmes des cycles 2 et 3 qui nous ont été présentés et qui seront soumis au CSE du 2 avril sont beaucoup plus subtils et mesurés. Il s'agit bien, une fois de plus, d'une opération de com' sur le dos des enseignants et de leurs élèves.

Circulaire vocabulaire : le mot de la fin pour de Robien ?

Après la lecture, le calcul et la grammaire, M. de Robien achève sa croisade en faveur des « bonnes vieilles méthodes » par la publication d'une circulaire sur l'acquisition du vocabulaire à l'école primaire.

Une fois de plus, M. de Robien ne s'appuie sur aucune évaluation sérieuse des pratiques des enseignants dans ce domaine. Une fois de plus, il n'a pas jugé utile de leur demander leur avis sur les démarches les mieux adaptées à l'objectif fixé. Une fois de plus, il impose en solitaire sa solution, « la leçon de mots », un exercice qui, en raison de ses limites, a disparu des programmes depuis 1975.

M. de Robien ignore-t-il que les programmes actuels font une large place à l'enrichissement lexical des élèves dès la maternelle ? Les enseignants n'ont pas attendu sa circulaire pour mener avec leurs élèves des activités structurées dans le domaine du vocabulaire.

Le **SE-UNSA** dénonce l'attitude d'un ministre de l'Education Nationale sur le départ qui fait une fois de plus le choix de la démagogie au détriment de la qualité de l'enseignement. Les enseignants ne sont pas dupes, les parents ne le seront pas non plus.

3-Solidarité avec la directrice de la Maternelle RAMPAl à Paris : Communiqués de presse de l'UNSA Education

NON A L'INTIMIDATION !

L'UNSA Education est indignée par le placement en garde à vue de la directrice de l'Ecole maternelle de la rue Rampal à Paris. Elle exige sa libération immédiate. **L'UNSA Education** dénonce les tentatives d'intimidation à l'encontre des enseignants qui protègent les élèves sans papiers. Elle apporte son soutien à tous ceux qui s'insurgent contre les arrestations arbitraires. Elle s'associe au rassemblement organisé par RESF.

PAS DE GAZ LACRYMOGENES A LA SORTIE DES ECOLES

L'UNSA Education dénonce les opérations de police visant à arrêter des personnes sans-papiers qui ont eu lieu à la sortie d'écoles du 19ème arrondissement de Paris les 19 et 20 mars.Tenter d'arrêter des personnes venues chercher des enfants à la sortie de l'école est une méthode condamnable. Utiliser des gaz lacrymogènes contre des militants de RESF et des parents d'élèves l'est tout autant. **L'UNSA Education** demande la fin de ces arrestations et rappelle son soutien au réseau RESF dont elle fait partie.

4-Action Fonction Publique :

L'**UNSA**, la CGT, la FSU et Solidaires ont décidé de boycotter les organismes paritaires fonction publique.

Cette décision fait suite à la fin de non recevoir du ministre par rapport à la demande d'ouverture de négociation suite à la mobilisation réussie du 8 février.Il s'agit d'une décision qui touche les réunions nationales avec le ministère de la fonction publique (conseil supérieur, commission des statuts etc.).

Communiqué de presse CGT – FO – FSU – Solidaires - UNSA

Le Premier ministre a répondu par une fin de non recevoir à la demande des organisations syndicales d'ouverture de négociation après la grève du 8 février.

Ne tenant aucun compte de la mobilisation des personnels, il renvoie à son successeur la responsabilité de rouvrir le dialogue social.

Puisque le gouvernement se déclare dans l'incapacité d'entendre les personnels et de négocier avec eux, les organisations de la fonction publique CGT, **UNSA**, FO, FSU et Solidaires ont décidé de ne plus siéger dans les organismes paritaires de la fonction publique de l'Etat.

Par ce geste, elles entendent protester contre l'absence de tout dialogue social et réaffirmer leurs revendications en matière de salaires, de grilles, de conditions de travail et d'emploi. Les agents des fonctions publiques méritent autre chose que la surdité et le mépris.

5- Médecine scolaire : **SNMSU-UNSA Education -** SNAMSPEN-UCSMF -SMEDEN-FO

Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République

L'ensemble des syndicats des médecins de l'Education nationale souhaite connaître votre engagement pour une politique de Santé à l'école.

De nombreux rapports et lois récentes mettent en avant le besoin d'un suivi médical beaucoup plus soutenu des enfants à l'école. Et tout aussi nettement, ils font le constat qu'il n'y a pas assez de médecins de l'éducation nationale.

Pour qu'un enfant réussisse à l'école, il faut se préoccuper de son bien-être physique, psychique et social.

Les médecins de l'éducation nationale ont acquis des compétences spécifiques et posent des diagnostics et les enseignants s'appuient sur leur expertise pour accueillir les enfants à besoins particuliers.

En nombre très insuffisant depuis de nombreuses années, les médecins de l'éducation nationale ont en charge actuellement jusqu'à 12 000 élèves et ne peuvent plus répondre à toutes leurs missions.

Ils sont amenés à agir en situation d'urgence et non de prévention. Ils doivent faire constamment des choix de priorités parmi les priorités.

- Considérez-vous que les missions des médecins auprès des enfants scolarisés relèvent de la responsabilité de l'Etat et doivent être exercées par des médecins titulaires spécialement formés dans le domaine de la santé publique et de la médecine de l'enfant et de l'adolescent ? En ferez-vous une priorité nationale ?

-Quelles mesures comptez-vous prendre pour rendre plus attractive cette profession ?

-Donnerez-vous aux médecins de l'éducation nationale les moyens de répondre à l'ensemble de leurs missions en toute indépendance professionnelle et dans le respect de la déontologie médicale ?

Les trois syndicats des médecins de l'éducation nationale souhaitent connaître votre position et vos engagements dans ce domaine et ne manqueront pas de les transmettre aux médecins, aux enseignants, ainsi qu'aux associations et aux parents d'élèves pour répondre à leurs préoccupations.

En vous remerciant de votre réponse, les médecins de l'éducation nationale vous assurent de tout leur engagement auprès des enfants scolarisés.

Vos contacts au Se-UNSA :

Céline ROBCIS
Titulaire élue à la CAPD
Permanence à la section le **jeudi**
06 89 26 20 99

Aline GEERAERTS
Secrétaire 1er degré
Permanence à la section le **vendredi**
06 30 41 57 32

Jean-Michel ALAVOINE
Responsable Jeunes Enseignants
Permanence à la section le **lundi**
06 89 89 79 59

Michel CHAVALLARD
Secrétaire départemental du **SE-UNSA** Marne
Permanence **tous les jours**
03.26.88.25.53

Avec le SE-UNSA Je fais la différence !

Les infos pratiques, l'actualité sur :
http://sections.se-unsa.org/51

Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsa.org

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.